

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION



Évaluation de départ sur Simulateur

Évaluation de départ

PROCÉDURE D'ÉVALUATION :

CE TEST SE DÉROULE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT D'UN FORMATEUR PUIS EN AUTONOMIE SUR UN SIMULATEUR DE CONDUITE.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 3 parties:

1. Identité (informations générales sur le parcours de l'élève).
2. Connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
3. Connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

DÉTAIL DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES :

1 - EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE :

Sur la base d'un questionnaire:

- Permis possédés
- Véhicules conduits
- Zone d'évolution à bord du véhicule
- Temps de pratique en conduite
- Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

2 - CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION :

Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme.

3 - CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE :

Capacité à répondre à un QCM dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite.

Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.

4 - CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE :

Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions dans un temps limité sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques :

- direction
- boîte de vitesses
- embrayage
- freinage.

5 - ATTITUDE À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE :

Hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite :

- réputation
- offre de formation versus prix
- proximité.

6 - ATTITUDE À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ :

Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

7 - MÉMORISATION :

Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite. Séquence lue et affichée à l'écran.

La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation.

Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.

8 - HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES) :

Compréhension :

Suite à des explications visuelles et auditives, l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts.

Habilités :

Habilités à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.

9 - MANIPULATION DU VOLANT :

L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention sur la pédale de frein peut impacter le résultat.

10 - TRAJECTOIRE :

Évaluation de la latéralité et de la capacité à suivre une trajectoire imposée.
Suivi à une vitesse imposée, d'une trajectoire dessinée sur la route.

11 - OBSERVATION - REGARD - ÉMOTIVITÉ :

Test de compétences visant à mesurer :

- la capacité de résistance à la pression sociale
- les capacités d'observation
- d'anticipation d'obstacles
- de gestion des allures en fonction des prescriptions
- de gestion des trajectoires, de respect de la signalisation imposant l'arrêt
- de gestion des accessoires de communication.

Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel. Le véhicule avance automatiquement. Il est demandé de suivre une cible située sur la trajectoire.

12 - PERCEPTION ET CHAMPS VISUEL :

Dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différentes zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis dans un second temps de cliquer à l'aide d'une souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.

